

Commission transversale – Réforme ATL

Les groupes de travail

GT1 Accessibilité

Les obstacles d'un accès de toutes et tous à un accueil temps libre sont nombreux : financiers, culturels, organisationnels et géographiques. Ces obstacles portent à la fois sur l'accès lui-même (accessibilité primaire), mais aussi sur les conditions d'accueil qui permettent aux familles d'être et de se sentir les bienvenues (accessibilité secondaire).

L'accessibilité suppose également une communication adaptée (des documents facilement compréhensibles et disponibles en plusieurs langues) et des modalités d'inscription adéquates (accompagnement dans les démarches d'inscription, etc...). L'accessibilité doit être maintenue une fois « la porte franchie » en adaptant notamment les méthodes de travail, les postures éthiques et déontologiques ainsi que les outils de communication pour surmonter les barrières linguistiques, sociales et culturelles.

Ce GT aura pour mission spécifique de faire l'état des lieux des freins à l'accessibilité et de proposer des pistes de solution concrètes pour y remédier.

GT2 Décloisonnement ATL-Enseignement

La DPC consacre explicitement la nécessité « d'élaborer une stratégie, avec les acteurs scolaires et extrascolaires, en vue de la construction d'une politique éducative cohérente mêlant scolaire et extrascolaire ».

Il s'agit, d'une part, d'opérer un decloisonnement dans une perspective de continuum pédagogique et de cohérence éducative dont on sait les effets bénéfiques dans la lutte contre les inégalités et, d'autre part, de rapprocher et d'articuler ces lieux de vie de l'enfant afin d'en améliorer mutuellement l'accès.

Dans ce GT, seront notamment abordées les articulations entre la réforme ATL et les réformes des rythmes scolaires, la question du temps du midi ainsi que les enjeux de mutualisation des locaux.

GT3 Valorisation et professionnalisation

Le secteur de l'ATL souffre d'un manque de reconnaissance dans le grand public et est malheureusement largement méconnu. Par ailleurs, garantir le respect de l'enfant et de ses droits passe inéluctablement par une amélioration des conditions de travail des acteurs et actrices qui font vivre le secteur ATL au quotidien.

Ce GT s'axera donc, d'une part, sur la réflexion pour une stratégie globale de communication et de valorisation de l'ATL : comment valoriser le travail du secteur et informer le grand public de l'importance des activités temps libre dans la vie des enfants.

D'autre part, le personnel qui travaille actuellement dans l'ATL est très hétérogène et bien souvent sous statut précaire ou bénévole. Ce GT travaillera à la réalisation d'un cadastre, sur base d'éléments déjà existants ou non, de l'évolution et de la professionnalisation des emplois dans le but d'évaluer la possibilité de stabiliser certains emplois.

GT4 Formation

Les valeurs et principes fondamentaux qui président l'action de tous les acteurs de l'ONE devront guider toute réflexion autour des méthodes pédagogiques et des contenus employés dans le parcours de formation initiale et continuée des professionnels. Une attention particulière devra être portée sur

les enjeux d'accessibilité, d'accueil de la diversité, de mixité, de déconstruction des préjugés (sociaux, culturels et genrés) et de qualité. La formation des acteurs est considérée comme essentielle pour assurer la qualité des services qui s'adressent à des enfants et des familles en situation de précarité. Cette réflexion devra s'inscrire dans la durabilité afin de capitaliser sur les connaissances et compétences accumulées par les professionnels au sein du secteur.

Ce GT mènera une réflexion approfondie sur l'offre de formations initiales des professionnel.le.s de l'enfance. La formation continuée des volontaires et professionnel.le.s fera également l'objet de discussions avec une attention toute particulière sur l'intégration d'une approche « droits de l'enfant » dans les modules de formation.

GT5 Agrément, reconnaissance et subventionnement

Le secteur ATL est multiple et pluriel. Il convient dès lors de réfléchir ensemble aux valeurs et principes communs (le respect des droits de l'enfant, de la diversité, de l'égalité des chances, l'accessibilité, l'inclusion...) à chaque sous-secteur sans omettre leurs identités propres.

Ce GT abordera aussi la question budgétaire en établissant un diagnostic des besoins du secteur en vue de réfléchir aux modalités d'une mise en oeuvre progressive de la gratuité de l'accueil extrascolaire avant et après le temps scolaire à l'intérieur des écoles.

La question de la simplification administrative visant l'allègement de la charge administrative quotidienne pour les opérateurs sera également discutée au sein de ce groupe de travail.

GT6 Qualité

La qualité implique d'apporter la réponse la plus adaptée aux besoins des familles et des professionnels. Elle nécessite de se former et de s'informer pour communiquer des messages clairs. Outre la dimension fondamentale de la formation initiale et continue qui sera spécifiquement abordée au sein du GT Formation, il importe, afin de favoriser une plus grande qualité de l'accueil, de permettre aux équipes de disposer de temps en dehors de la présence aux enfants : du temps pour se réunir, travailler en réseau, sortir des murs de son institution et connaître son quartier, rencontrer d'autres acteurs, se remettre en question, se décentrer et être à l'écoute des besoins réels de son public.

Ce GT se concentrera sur ces enjeux pour élaborer des recommandations visant l'amélioration de la qualité de l'ATL en ayant un focus spécifique sur l'accompagnement des opérateurs et sur l'inclusion des enfants à besoins spécifiques.

Enfin, les membres du GT seront amenés à débattre de l'opportunité de mettre en place un brevet unique de formation à l'animation.

GT7 Coordination ATL-Locale

La construction d'un maillage local a de nombreux avantages qui rejoignent l'ensemble des thématiques traitées au sein des GT cités précédemment : accessibilité de l'ATL aux publics vulnérables, décloisonnement, mutualisation des moyens, renforcement de la qualité...

Ce GT aura pour mission spécifique de réfléchir au renforcement de ce maillage par le biais, entre autres, du rôle et des missions des coordinations ATL vis-à-vis des publics et plus précisément des publics vulnérables. Une réflexion concernant l'allègement des charges administratives de ces dernières sera également abordée.